

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal (Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Délibération n°1 : Vote des 3 taxes directes locales pour 2023

Délibération approuvée

Délibération n°2 : Approbation du Budget Primitif 2023 - budget principal (comptabilité M 57)

Délibération approuvée

Délibération n°3 : Approbation du Budget Primitif 2023 - budget annexe de l'eau (comptabilité M 49)

Délibération approuvée

Délibération n°4 : Approbation du Budget Primitif 2023 - budget annexe de la régie des remontées mécaniques (comptabilité M 43)

Délibération approuvée

Délibération n°5 : Approbation du Budget Primitif 2023 - budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (comptabilité M 4)

Délibération approuvée

Délibération n°6 : Approbation du Budget Primitif 2023 - budget annexe du camping d'Ailefroide (comptabilité M 4)

Délibération approuvée

Délibération n°7 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Délibération approuvée

Délibération n°8 : Régularisation des écritures comptables mises en réserves - budget annexe de la régie des remontées mécaniques (M 43)

Délibération approuvée

Délibération n°9 : Nomination des membres du conseil d'exploitation de la régie des remontées mécaniques

Délibération approuvée

Délibération n°10 : Formalisation du régime de primes attribuées aux salariés de la régie des remontées mécaniques

Délibération approuvée

A Vallouise-Pelvoux, le 27 mars 2023

Le Maire



Gaëlle MOREAU